



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le 15/07/2026
ID : 057-245700695-20260708-D2026_99_SI-AR

DECISION 2026-99

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement des menuiseries extérieures et vitrages – 3 lots – gymnase à Rodemack et gymnase à Kanfen » - Lot n°1 « menuiseries extérieures – gymnase Kanfen » est conclu avec la société STARCK, située à 57320 CHATEAU ROUGE, pour un montant de 19 300,00 € H.T. soit 23 160, 00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 8 juillet 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

